# Zurich : pas de chants de Noël à l'école

22/12/2009 à 11h00

**Peu avant Noël, le Département de l'Instruction publique du canton de Zürich, en Suisse, a émis une directive déconseillant *"les activités et chants avec contenu religieux"* dans les écoles publiques. Motif : ne pas porter atteinte aux sentiments religieux des enfants ayant d'autres croyances.**



Selon la directrice de l'Instruction publique, Regine Aeppli (socialiste), il ne s'agit pas pour les écoles de fêter Noël sans Jésus. *"Il s'agit simplement d'un avis visant à faire respecter la liberté religieuse ancrée dans la Constitution."* Il était pourtant précisé dans le texte officiel, à titre d'exemple, de ne pas chanter de chanson dans laquelle Jésus est désigné comme le fils de Dieu.

La directive, selon l'article du quotidien suisse allemand Tages Anzeiger, a soulevé une tempête de protestations s'élevant contre le «*bradage de l'idendité*» suisse. «*Ces chants font partie de la cuture européenne et n'ont besoin d'aucune justification. Que l'on soit croyant ou non n'est pas le point important. Notre culture est chrétienne*». « *Et la croix suisse, il faut peut-être l'interdire ? Elle blesse sûrement les sentiments des autres religions*».

> ***Un lecteur fait judicieusement remarquer :***
> *« Depuis des décennies, en Europe, la proportion de gens athées est plus élevée que celle des chrétiens pratiquants. Et personne ne s'est inquiété, depuis tout ce temps, de blesser ou non les sentiments de tout ces gens à l'époque de Noël…»*

(sources en allemand 1 – 2 – 3) (via PI News)